

Accueil aux nouveaux résidents

Tout d'abord, permettez-moi de vous souhaiter, au nom des membres du conseil des maires de la MRC de Charlevoix, la bienvenue dans l'une des municipalités de la MRC de Charlevoix. Nul doute que vous saurez profiter des nombreuses qualités et atouts particuliers caractérisant notre coin de pays.

Il me fait également plaisir de vous transmettre, par la présente, une invitation spéciale à participer à une activité d'accueil qui se tiendra le dimanche le 26 octobre à 9h00 (à la MRC). Lors de cette activité, d'une durée d'environ 2 heures trente, vous aurez l'occasion de rencontrer des représentants et des intervenants œuvrant au sein des municipalités et organismes de développement de la MRC.

Dominic Tremblay,
préfet

* Pour information Rollande Guay
418-435-2666

J'appelle au bureau municipal ou au 911

Il serait préférable de ne pas appeler les employés municipaux à leur résidence.

Merci de votre collaboration !

100 ans

Le 22 octobre prochain madame Rose-Anna Trembay sera centenaire. Une grande famille de 9 enfants, 22 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants.

Félicitations !

Notre bibliothèque municipale

Notre bibliothèque municipale...enrichissante pour tous.

À la suite d'une entente avec le conseil municipal, nous recevons chaque année un budget (2000.00 \$) qui nous permet d'acheter des livres nouveaux qui vous intéressent. Ce qui, depuis près de 30 ans, nous fait une quantité de beaux volumes. Nous disposons déjà de beaucoup de livres.

Toutes ces nouveautés issues de différents auteurs ont ajouté de la valeur à notre bibliothèque.

Selon les goûts de chacun, la présidente achète les livres nouveaux les plus en demande.

Cela augmente le volume de notre collection et intéresse les lecteurs et les lectrices.

Toutes les personnes de la communauté sont les bienvenues à la bibliothèque à tous les jeudis de 18h à 19h30 pour choisir un livre de lecture. Des bénévoles seront à la hauteur pour vous aider et vous conseiller.

Donc jeunes et moins jeunes vous êtes les bienvenues !

Informez-vous auprès de votre bibliothèque pour en savoir davantage.

Source : bibliothèque municipale de Saint-Urbain

Remerciements

Le comité d'aide de Saint-Urbain remercie Michel Guimond, député, de l'aide financière pour les plus démunis de notre paroisse.

Vous pouvez le rejoindre au 418-435-2350

Le comité d'aide

Responsabilités de chacun des conseillers

Claudette Simard

- .Pro-maire
- .Le CLD de la MRC de Charlevoix
- .Le gymnase l'hiver
- .La table d'harmonisation des parcs
- .Le parc industriel
- .Comité de travail avec le CLD et la MRC pour le Festival du Coureur des bois

Donald Lavoie

- .Le Colporteur
- .Les groupes communautaires
- .Le parc industriel
- .La politique familiale auprès de la MRC de Charlevoix
- .Comité (coopérative santé)

Léonard Bouchard

- .Les pompiers
- .Le terrain de jeux l'hiver
- .La fête de la Saint-Jean
- .Le parc industriel

Normand Fortin

- .La Maison des jeunes
- .Le terrain de jeux l'été
- .Le parc industriel

Marc-André Larochelle

- .La table d'harmonisation des parcs
- .Le suivi de la rencontre du 7 mai 2005
- .L'achat des équipements
- .Le parc industriel
- .Comité (coopérative santé)

Urbain Fortin

- .La table du plan de gestion des matières résiduelles
- .Le suivi de la rencontre du 7 mai 2005
- .Le parc industriel



**Corporation municipale de la
paroisse de Saint-Urbain**

Le Colporteur

Octobre 2008

Pour nous joindre

917, rue Saint-Édouard, C.P. 100
Saint-Urbain, Québec, G0A 4K0
Tél.: (418) 639-2467
Fax : (418) 639-1063

Courriel: munsturb@charlevoix.net

site web

<http://sainturbain.qc.ca>



**Le Festival du Coureur
des bois
de Saint-Urbain**

Bingo

Les bingos du Festival du Coureur des bois de Saint-Urbain ont lieu au centre communautaire à 19 hres.

Un montant de **1200.00 \$** est distribué aux gagnants dont un gros lot de 400.00 \$ durant la soirée.

16 octobre 2008 à 19 hres

30 octobre 2008 à 19 hres

13 novembre 2008 à 19 hres

27 novembre 2008 à 19 hres

Bienvenue à tous !

Prévention incendie

La fin d'octobre est la période où on change d'heure. Eh oui! On la recule. Ça nous donne un peu plus de temps pour dormir le matin. Il faut profiter de cette période du changement d'heure pour vérifier les avertisseurs de fumée et leur pile.

L'avertisseur de fumée est le meilleur moyen de sauver votre vie.

Information

À toutes les personnes qui veulent me faire parvenir de l'information pour le Colporteur

Donald Lavoie 418-639-1104
par courriel dodenet@sympatico.ca

Les résolutions du Conseil municipal

RÉSOLUTION 2008-10-140

Approbation des comptes pour le mois septembre 2008

QUE le conseil approuve les comptes payés et les comptes à payer de la Municipalité de Saint-Urbain pour le mois septembre 2008, totalisant 63 233,97 \$ dont 11 858.11 \$ en salaire

RÉSOLUTION 2008-10-141 et 142

Demande de dérogation mineure (141)

QUE le conseil de ville accepte la demande de dérogation mineure présentée par madame Karine Labbé, concernant le 1, rue Fortin du cadastre de Saint-Urbain, circonscription foncière de Charlevoix, et autorise une dérogation de 20 mètres carrés pour la superficie du garage.

Demande de dérogation mineure (142)

QUE le conseil de ville accepte la demande de dérogation mineure présentée par monsieur André Santerre, concernant le 103, rang Saint-Jérôme du cadastre de Saint-Urbain, circonscription foncière de Charlevoix, et autorise la dérogation de 5,9 mètres pour la hauteur totale du bâtiment et de 0,4 mètre quant à la largeur.

RÉSOLUTION 2008-10-143

Acceptation d'une aide financière de 267 500 \$ dans le cadre du programme d'aide à la réfection des ouvrages d'arts municipaux du Ministère des Transports pour <la réfection du mur> dans le rang Saint-Jean-Baptiste

QUE le conseil de ville accepte l'offre du Ministère des Transports relativement aux travaux requis pour <la réfection du mur> dans le rang Saint-Jean-Baptiste dans le cadre du programme d'aide à la réfection des ouvrages d'arts municipaux pour une subvention maximale de 267 500 \$.

RÉSOLUTION 2008-10-146

Imposition d'imposer et de gérer les droits aux exploitants de carrières et de sablières

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Urbain n'est pas d'accord avec le fait que ce pouvoir soit géré localement parce qu'elle considère que la présence d'une carrière et/ou une sablière sur le territoire d'une municipalité locale a des conséquences sur l'ensemble des municipalités avoisinantes et par conséquent, devrait être gérée par la MRC;

QUE le conseil municipal communique sa position à la MRC quant à sa volonté que le pouvoir d'imposer les droits et d'en affecter le produit soit exercé par la MRC.

RÉSOLUTION 2008-10-148

Appui au projet d'aménagement d'une ligne de haute tension entre Saint-Urbain et la mine

CONSIDÉRANT QUE le projet d'aménagement d'une ligne de haute tension entre Saint-Urbain et la mine est la seule façon d'assurer la viabilité des opérations régionales de SITEC à court et moyen terme;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permettrait de maintenir 65 emplois déjà existants et de créer des nouveaux emplois;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permet de soutenir et promouvoir un développement économique diversifié de la région;

QUE le conseil municipal de Saint-Urbain appuie le projet d'aménagement d'une ligne de haute tension entre Saint-Urbain et la mine.

Les dons

50 \$ Mouvement Action-Chômage

Période de questions

Donald Lavoie et Marc-André Larochelle, conseillers municipaux, représenteront la municipalité sur le comité de travail de la coopérative santé.

Claudette Simard, conseillère, informe les citoyens que le projet de modules de jeux pour les enfants de 3 - 6 ans sera reconduit en 2009 et que le secteur du développement de la rue Fortin serait un endroit intéressant pour l'installation des modules de jeux.

Claudette Simard, conseillère, informe la population de la création d'un fonds d'aide non remboursable par le CLD, dédié aux entreprises en démarrage et en expansion, qui désire s'implanter dans la zone du parc industriel de saint-Urbain. Pour plus information 418-639-2467 au bureau municipal.

Prochaine assemblée municipale

Lundi 3 novembre 2008 à 19h.

au sous-sol de la municipalité de Saint-Urbain 917, rue Saint-Édouard